

CARNOTZET

Niché au cœur des vignes de Lavaux, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, notre carnotzet authentique avec son pressoir est l'endroit tout indiqué pour vos événements.

Profitez de la terrasse spacieuse, offrant une vue imprenable sur le lac Léman, et laissez-vous séduire par le cadre pittoresque et chaleureux.

L'harmonieux mélange de la nature, du charme intemporel et de la convivialité créera des instants d'exception.



TABLE DES MATIÈRES

Description	03
Équipement disponible	04
Tarifs	05
Conditions de location	07
Règlement	09
Images	12
Plan	16
Contact	17



DESCRIPTION

L'espace est composé d'un carnotzet avec son pressoir et une terrasse offrant un cadre extérieur agréable au coeur des vignes, avec une vue imprenable sur le lac Léman.



Domaine de la Bourgeoisie – Rue du Collège 22, 1097 Riex



Idéal pour les particuliers et comités d'entreprise, cet espace convient parfaitement pour un dîner de famille, une séance de travail ou un apéritif convivial.



Carnotzet et son pressoir



42 m2



25 places assises



Terrasse



45 m2



40 places assises



Capacité maximale du carnotzet: 35 personnes debout

ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

Équipements

- Vaisselle pour 25 personnes
- Batterie de cuisine et ustensiles
- Réfrigérateur et petit congélateur
- Plaques de cuisson et four
- Lave-vaisselle
- Machine à café Nespresso
- Wi-Fi

Accessibilité

- Boîte à clé sécurisée
- 3 places de parc en face de l'entrée du carnotzet
- 6 places de parc devant les locaux techniques
- Places balisées aux deux entrées du village de Riex, le long de la route de la Corniche (à 5 min.)



TARIFS

Tous les tarifs communiqués incluent la TVA.

Que vous optiez pour la location de la salle seule ou en association avec un service de dégustation, nous ajustons nos prestations en fonction de vos besoins.

Location carnotzet

Journée
09h00 - 00h00

CHF 400.-

Dégustation de vin

Désirez-vous déguster nos vins ?

Notre équipe de professionnels et passionnés vous guide à travers une dégustation de nos produits viticoles et partagera avec vous notre amour pour la vinification et son savoir-faire.

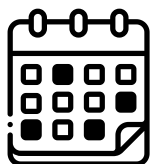
N'hésitez pas à nous le faire savoir soit lors de votre réservation en ligne du carnotzet dans la partie commentaire ou par e-mail à info@domainebourgeoisie.ch

Dégustation

CHF 18.-/pers.

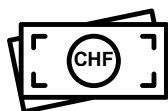


CONDITIONS DE LOCATION



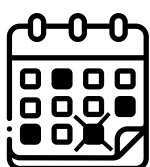
Disponibilité

La disponibilité de la salle est consultable ici:
<https://2reserve.app/BourgeoisieDeFribourg>
Toute réservation doit être effectuée en remplissant ce formulaire.



Paie ment

Une facture vous sera envoyée après votre location.
Le montant total doit être réglé au plus tard 30 jours après la réception de la facture.



Annulation

Délai avant la date de location	Frais d'annulation
Plus de 30 jours	Aucun frais
Entre 15 et 30 jours	50% du montant dû
Moins de 15 jours	100% du montant dû

CONDITIONS DE LOCATION



Nettoyage

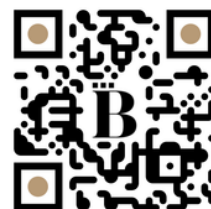
Les locaux sont rendus mis en ordre, propres et balayés par le locataire. Du matériel de nettoyage se trouve dans le local WC. En cas de non-respect de ces consignes, un montant forfaitaire de minimum CHF 50.- sera facturé.



Boissons et restauration

Seuls les vins du Domaine sont autorisés à la consommation en tant que boissons alcoolisées. Les vins sont pris dans le frigo (blancs) ou sur l'étagère (rouges). Le décompte des bouteilles sera effectué lors de l'état des lieux de sortie et sera facturé en supplément de la location.

Vous pouvez consulter les prix des vins en scannant le code QR ou en vous rendant sur notre boutique en ligne à l'adresse suivante : www.domainebourgeoisie.ch



Le locataire est libre de faire appel à un traiteur et d'amener lui-même le café et autres boissons non alcoolisées.



Contrôle et inventaire

Un état des lieux de sortie sera réalisé, en l'absence du locataire, pour vérifier que tout est en ordre et qu'aucun dommage n'a été constaté. En cas de dommages, une facture pour les réparations ou le remplacement sera envoyée au locataire.

RÈGLEMENT

1. Objet de la location

Le carnotzet et sa terrasse peuvent être loués par des particuliers pour des événements privés tels que des anniversaires, réceptions, apéritifs ainsi que par des professionnels pour des séances. Pour toute autre utilisation, comme des petits concerts ou autres événements spécifiques, veuillez nous contacter pour des informations complémentaires.

L'utilisation du carnotzet et de la terrasse doit se conformer aux conditions définies ci-dessous.

2. Horaires d'utilisation

Les horaires de location sont définis lors de la réservation.

3. Capacité de l'espace

La capacité des différents espaces est définie dans le présent document. La capacité maximale de location dans le carnotzet est de 35 personnes debout.

Le respect de ces limites est impératif pour des raisons de sécurité et de confort.

4. Réservation

Toute réservation doit être effectuée en remplissant le formulaire sur la plateforme suivante : <https://2reserve.app/BourgeoisieDeFribourg>

La confirmation de la réservation s'effectue par e-mail.

RÈGLEMENT

5. Prix et paiement

Les tarifs des offres sont exprimés en francs suisses et TVA comprise. Chaque réservation confirmée par e-mail engage le locataire à régler le montant de la location, même en cas d'absence conformément au point 6. Conditions d'annulation. Toute modification doit être communiquée par e-mail à l'adresse suivante: info@domainebourgeoisie.ch.

Une facture vous sera envoyée après votre location incluant les vins consommés. Le montant total doit être réglé au plus tard 30 jours après la réception de la facture.

6. Conditions d'annulation

L'annulation est sans frais si elle est reçue au moins 30 jours avant le début de la location. Passé ce délai, des frais d'annulation s'appliquent. Pour toute annulation reçue entre 15 et 30 jours avant le début de la location, 50 % du montant total sera facturé.

Pour une annulation à moins de 15 jours, la totalité du montant de la location sera due.

Toute annulation doit être communiquée par e-mail à l'adresse suivante: info@domainebourgeoisie.ch

7. Accès au local

Une visite des lieux peut être organisée sur demande. Vous trouverez nos coordonnées téléphoniques et notre adresse e-mail dans le chapitre "Contact".

Une fois la réservation validée, un code est envoyé par e-mail au locataire permettant d'ouvrir la boîte à clé sécurisée se trouvant à l'entrée du carnotzet, dans l'éventualité où aucun membre de l'équipe ne serait présent sur place.

RÈGLEMENT

8. Utilisation de l'espace

L'espace doit être utilisée dans le respect des lieux et du voisinage. Le bruit excessif est à éviter en tout temps et, à partir de 22h, toute nuisance sonore susceptible de déranger le voisinage est strictement interdite.

A cette heure, les invités doivent faire un minimum de bruit aussi bien pour la musique que les conversations. Ces restrictions s'appliquent également les dimanches et jours fériés. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'intervention de la police liée au non-respect de ces règles.

Après 22 heures,
tout bruit pouvant
troubler le repos du
voisinage est
interdit

9. Remise de la salle, nettoyage et état des lieux

Les espaces sont rendus mis en ordre, propres et balayés comme dans son état initial. En cas de non-respect de ces consignes, un montant forfaitaire de minimum CHF 50.- sera facturé.

Tout dommage causé
aux installations ou au
matériel sera facturé
au locataire

Un état des lieux de sortie sera réalisé, en l'absence du locataire, pour vérifier que tout est en ordre et qu'aucun dommage n'a été constaté. En cas de dommages, une facture pour les réparations ou le remplacement sera envoyée au locataire.

RÈGLEMENT

10. Interdictions

Il est formellement interdit de fumer, y compris les e-cigarettes, à l'intérieur du carnotzet.

Toute détérioration des installations sanitaires et des appareils électroménagers est interdite. Seul le propriétaire du bâtiment est habilité à modifier ou à régler ces équipements.

Il est également prohibé de marquer ou dégrader le mobilier, le sol ou les murs ou d'y fixer quoi que ce soit (clous, punaises, épingles, bandes adhésives, etc.).

Toute activité illégale est strictement interdite. En cas de non-respect des dispositions légales, nous déclinons toute responsabilité.

11. Responsabilité

Le locataire est responsable des personnes présentes durant la location ainsi que du matériel utilisé.

Il s'assure que les consignes de sécurité et de respect des lieux sont respectées auprès de toute personne amenée à se trouver dans l'espace occupé.

Le locataire reste responsable des dégâts causés par lui-même ou ses invités. Toute défectuosité doit être signalée immédiatement au prêteur par e-mail à l'adresse suivante: info@domainebourgeoisie.ch.

Le locataire répond, à l'égard de la Bourgeoisie de Fribourg, de tout dommage constaté, tant sur le matériel que les lieux, après l'occupation de l'espace mais aussi des environs immédiats du bâtiment..

IMAGES



Le Domaine de la Bourgeoisie



IMAGES



Entrée du carnotzet, boîte à clé sécurisée et places de parc



IMAGES



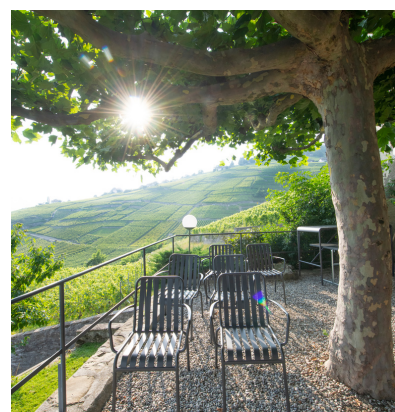
L'espace du carnotzet



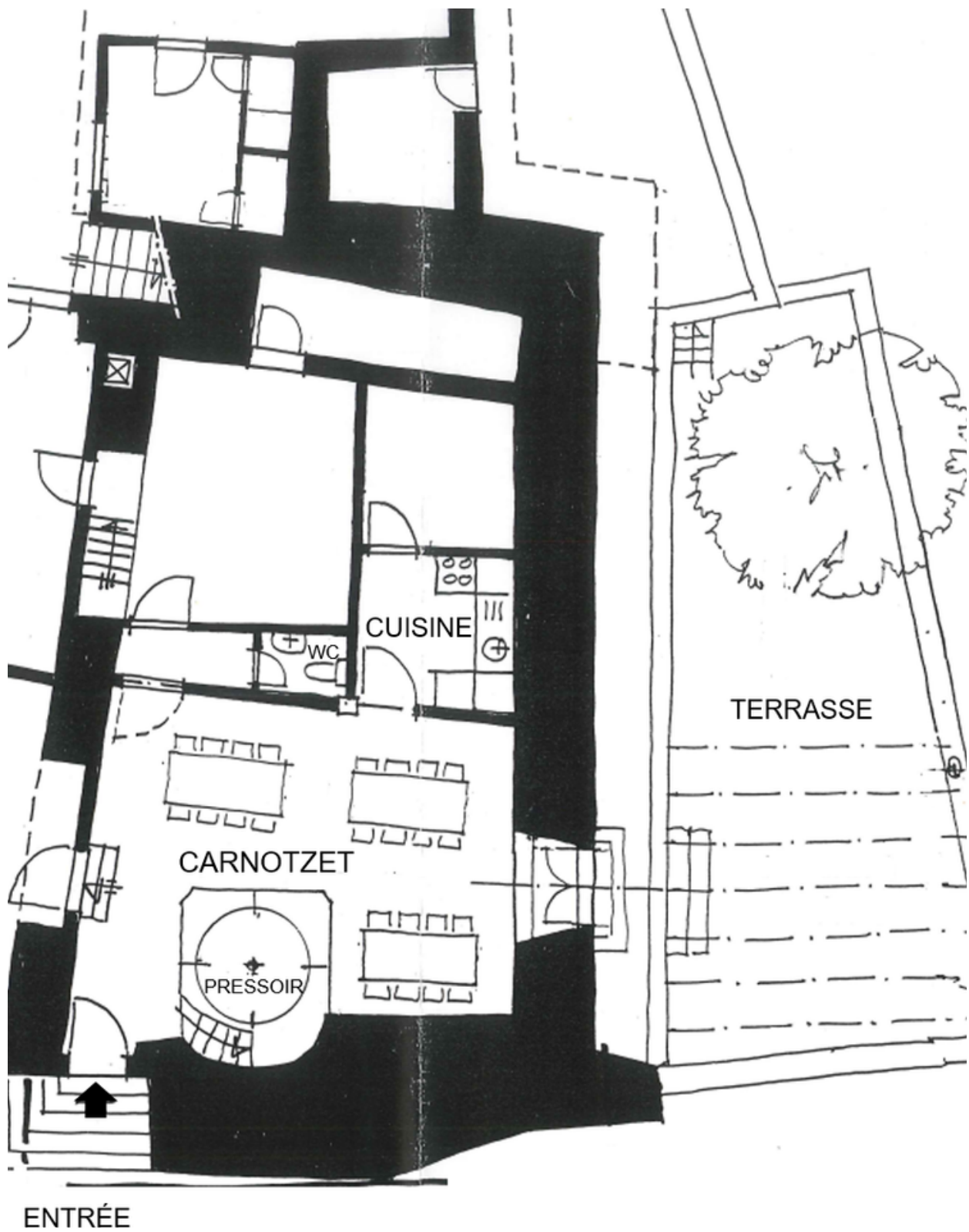
IMAGES



La terrasse et son extérieur



PLAN



CONTACT

Domaine de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg



079 858 89 31



info@domainebourgeoisie.ch



www.domainebourgeoisie.ch



Rue du Collège 22, 1097 Riex

